

REP : le groupe Plattard accélère le déploiement de la REP avec l'ouverture de points de collecte sur ses sites de Villefranche et Anse (69)

Le groupe Plattard poursuit son engagement dans le cadre de la REP PMBC (Responsabilité Élargie du Producteur dans le secteur du Bâtiment) avec l'ouverture d'un nouveau point de collecte de déchets sur son site de Villefranche (69). En octobre 2022, l'entreprise rhodanienne avait déjà mis en place un premier point de collecte de déchets sur son site Ancycla et ainsi anticipé les prochains volets de la réglementation. La création de ce second point de collecte est le fruit des efforts du groupe Plattard pour accélérer le déploiement de la REP et se hisser parmi les premiers acteurs à offrir ce type de service à ses clients.

Plattard, engagé pour accompagner ses clients dans la décarbonation de leurs activités

En janvier 2023, la première étape de la REP exigeait des fabricants et distributeurs de produits et matériaux de construction du bâtiment d'adhérer à un éco-organisme afin de leur déléguer la responsabilité de la collecte et du traitement des déchets. En mai, le développement de la filière REP PMBC se poursuit via la mise en place d'une éco-contribution.

C'est dans ce cadre que Plattard, en collaboration avec les éco-organismes Valobat et Ecominéro, a déjà mis en place deux points de collecte de déchets sur deux de ses sites. Pour simplifier la vie de ses clients et leur apporter un service supplémentaire, Plattard a fait le choix d'adapter les déchets pouvant être collectés sur un site aux produits qui y sont vendus :

- Le site d'Ancycla, situé à Anse (69) et plateforme de recyclage détenue par les Groupes Firalp et Plattard, accueille des déchets non dangereux comme le béton, le béton ferraillé, les briques, les tuiles et céramiques, les mélanges de béton, brique et tuile, enrobés et pierres.
- Le site de Villefranche (69), quant à lui, accueille des matériaux tels que : les inertes (gravats), les métaux, le bois, le plâtre, le plastique, les menuiseries vitrées ou encore les laines minérales (de verre ou de roche).

Fort d'une volonté d'accompagner au mieux ses clients, Plattard, avec son partenaire Valobat, a formé une dizaine de collaborateurs aux nouvelles normes et à la réglementation exigées par la REP afin de pouvoir faire la pédagogie nécessaire auprès de ses clients.

Dans les mois suivants, Plattard prévoit de nouvelles sessions de formations pour ses équipes et ambitionne le déploiement de nouveaux points de collecte pour en équiper l'ensemble de ses sites d'ici mars 2024.

"Depuis 2 ans, nous sommes fortement mobilisés pour répondre aux exigences de la REP, anticiper les démarches et accompagner au mieux nos clients vers cette transition. Au lendemain du passage du deuxième volet de la REP, nous sommes parmi les premiers à être capable d'apporter ce service complémentaire qui illustre clairement les engagements stratégiques du Groupe en matière de RSE." Édouard Plattard, Directeur Général du groupe Plattard.

À propos du Groupe Plattard :

Le Groupe Plattard, entreprise fondée il y a plus de 140 ans, est un groupe familial français dont la 6ème génération est arrivée à la direction. Avec de 615 collaborateurs et plus de 30 agences de proximité, l'entreprise réalise un chiffre d'affaires de 263 millions d'euros en 2022 grâce à ses deux métiers principaux : l'industrie et le négoce de matériaux de construction. Acteur territorial historique en Rhône-Alpes, le groupe Plattard propose à ses clients professionnels du bâtiment et des travaux publics ainsi qu'aux particuliers des matériaux de construction et des solutions pensés pour l'avenir de tous.